

FLASH INFO



Piscine Les Molières : fermeture samedi 1er juin de 14h30 A 16h en raison du Tri du Roi (compétition sportive).

 **EN SAVOIR PLUS**

Je veux changer mes fenêtres, ravalier ma façade, refaire mon toit ou installer des panneaux photovoltaïques sur ma toiture



Une déclaration préalable est exigée pour modification de l'aspect extérieur.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

31-05-2024 12:19

<https://www.rt78.fr/je-veux-changer-mes-fenetres-ravalier-ma-facade-ou-refaire-mon-toit>

Pour faire la demande, vous devez fournir :

- ▶ le formulaire CERFA disponible sur le site www.service-public.fr ➡,
- ▶ la fiche complémentaire/autres demandeurs s'il y a plusieurs demandeurs pour le même projet (monsieur et madame pour un couple par exemple) disponible sur le site www.service-public.fr ➡,
- ▶ un plan de situation,
- ▶ un plan de masse,
- ▶ un plan des façades modifiées,
- ▶ un document graphique d'insertion du projet dans son environnement,
- ▶ une photo permettant de situer le terrain dans l'environnement proche,
- ▶ une photo permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain.
- ▶ Si l'architecte des bâtiments de France doit être consulté, vous devez joindre une notice faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux.

Vous devez remettre le dossier à votre mairie en 3 exemplaires (4 si l'architecte des bâtiments de France doit être consulté). Il peut être déposé sur place ou envoyé par lettre recommandée avec avis de réception.

À la réception du dossier, la mairie délivre un récépissé qui indique votre numéro d'enregistrement et la date à partir de laquelle les travaux pourront commencer en l'absence de réponse du service instructeur.